



FORCE OUVRIERE DORDOGNE

Périgueux, le 19 juillet 2018

PIERRE COURREGES-CLERCQ
SECRETAIRE GENERAL

REF : /VB/PCC/07.18

Monsieur le Président de la République

A l'occasion de votre déplacement dans notre département, l'Union Départementale Force Ouvrière, tient à attirer votre attention sur les inquiétudes des salariés du département face aux conséquences des réformes économiques et sociales engagées par votre gouvernement.

Nous avons eu cette même démarche en Août 2013, à l'occasion du déplacement de votre prédécesseur François Hollande, à qui nous avons fait remettre un courrier resté sans réponse de sa part à ce jour.

Tout comme notre Organisation ne met pas en doute votre légitimité de Président de la République nous attendons en retour la reconnaissance de votre part de la légitimité des Organisations Syndicales à représenter les travailleurs.

Le taux de participation au 1er tour des élections professionnelles (quand elles sont organisées dans les entreprises) est tout à fait comparable à celui du scrutin qui a donné la majorité à votre mouvement à l'Assemblée Nationale.

Pourtant, depuis un an, nous constatons votre choix d'ignorer les Organisations Syndicales, et de vouloir décider seul y compris sur les champs réservés à la négociation paritaire. Et ce n'est pas le récent Projet de Loi PACTE porté par le Ministre de l'Industrie qui s'est affranchi totalement de l'obligation liée à l'Article 1 du Code du Travail, qui viendra nous contredire.

C'est la même démarche que vous aviez adoptée alors que vous étiez Ministre de l'Economie sur le sujet du travail dominical.

Cette méthode, ajoutée aux propos récents du Ministre de l'Intérieur suite aux actes de violences perpétrés lors d'une manifestation insinuant que le droit de manifester pourrait être remis en cause et conditionné à ce que les syndicats fassent un travail de police au sein du cortège poussant jusqu'à les accuser de complicité avec les casseurs n'est pas de nature à nous rassurer.

D'ailleurs l'UDFO Dordogne avait rappelé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur que les manifestants ne viennent pas pour en découdre avec qui que ce soit, mais bien pour porter pacifiquement des revendications et être écoutés dans le cadre d'un dialogue social qui n'existe pas et qu'ils sont avant tout victimes d'une politique économique et sociale inégalitaire menée par les gouvernements successifs et déplorent que ces actes de violence relèguent au second plan les motifs de mécontentement.

Cette démarche visant à "cornériser" les Organisations Syndicales est dangereuse pour notre démocratie et ne fait qu'exacerber les velléités de certains à aller sur des mouvements plus radicaux.

L'UDFO Dordogne souhaite que l'inflexion observée dans votre discours sur les partenaires sociaux lors de votre intervention devant le Congrès et la rencontre de ce 17 juillet ne soient pas que des opérations de communication mais une réelle prise en compte du rôle des syndicats, non pas comme des co-législateurs mais bien comme un contrepoids nécessaire au bon fonctionnement de notre démocratie.

Tout d'abord quelques chiffres tirés des publications de Pôle Emploi et de l'URSSAF Nouvelle Aquitaine :

Données Economiques sociales Dordogne

	Dordogne	Nouvelle Aquitaine	National
Demandeurs Emploi Cat A	20420	290.000	3.400.000
Variation sur 1 an	- 3,5 %	-2.1 %	-1.74 %
Demandeurs Emploi Cat A, B, C	34300	512.000	5.600.000
Variation sur 1 an	+ 1.3%	+2.6 %	+2.1 %
Salaire Moyen Par Tête	2075	2280	2599

Ces données démontrent une situation très fragile sur l'emploi avec des inégalités en fonction du sexe et de l'âge.

En résumé il est plus difficile de retrouver un emploi en Dordogne lorsque qu'on est une femme ou lorsqu'on est âgé de plus de 50 ans.

Par ailleurs le SMPT place la Dordogne parmi les plus pauvres départements, juste devant la Creuse en Nouvelle Aquitaine.

Cette situation fragile explique les mobilisations des salariés de notre Département depuis 2 ans y compris par des grèves puisqu'en l'absence de dialogue c'est le seul moyen laissé pour qu'ils puissent se faire entendre.

L'Union Départementale FO Dordogne constate que face à toutes les attaques actuellement en cours dont les travailleurs sont la cible, les mobilisations se multiplient dans nombre de secteurs.

L'UDFO Dordogne soutient l'ensemble des syndicats FO, actifs et retraités, du public comme du privé en combat et qui se mobilisent pour une juste répartition des richesses, pour garantir nos droits collectifs et nos statuts et réaffirme aujourd'hui le soutien total aux cheminots qui se battent pour le maintien du statut et du régime particulier.

L'UDFO Dordogne rappelle que les Statuts, le Code du travail et les Conventions Collectives doivent s'appliquer de manière pleine et entière à l'ensemble des travailleurs en respectant le principe de faveur et de la hiérarchie des normes des textes.

L'UDFO Dordogne condamne les ordonnances de l'automne dernier qui, dans la continuité des Lois Rebsamen et El Khomri, répondent à une logique d'individualisation de la société visant à «déprotéger» tous les travailleurs.

L'UDFO Dordogne condamne le projet de loi Pacte qui avec l'évolution des seuils sociaux remet en cause les moyens de l'action syndicale et les possibilités d'implantation, en contradiction avec la volonté affichée de promouvoir le dialogue social et qui, par ailleurs, sera très préjudiciable pour les ressources de la politique du logement.

L'UDFO Dordogne est opposée à la baisse du forfait social qui vise à promouvoir les dispositifs d'épargne salariale au détriment de la négociation salariale et génère mécaniquement des pertes importantes de recettes pour les comptes sociaux. Le gains de pouvoir d'achat ne doit pas se faire sur le dos de notre protection sociale par le biais d'exonérations de cotisations garantissant un droit mais bien par une hausse des salaires et pensions, à commencer par le SMIC, le point d'indice des fonctionnaires et les retraites.

Concernant les cessions d'actifs dans les entreprises publiques, l'UDFO Dordogne dénonce l'argument selon lequel dans le secteur concurrentiel les actionnaires privés sont plus efficaces. Dans l'économie d'aujourd'hui, ce ne sont ni la «compétence» ni le «savoir-faire» qui caractérisent l'actionnaire mais bien la recherche de rentabilité y compris au prix fort des suppressions d'emplois.

L'UDFO Dordogne revendique l'abandon du programme « Action publique 2022 », que le gouvernement souhaite mettre en œuvre dans la continuité de ses prédécesseurs et réaffirme son attachement au statut général de la fonction publique, garant de l'indépendance des fonctionnaires, contre toute forme d'individualisation des carrières et des rémunérations.

L'UDFO Dordogne tient à réaffirmer son attachement aux principes fondateurs de la Sécurité Sociale qui consistent notamment par la cotisation à protéger les travailleurs et leur famille contre les risques de toute nature.

La Sécurité Sociale de 1945 est un outil de progrès et de solidarité collective, basé sur le principe « cotiser selon ses moyens et en bénéficier selon ses besoins » et contrairement à ce que vous avez affirmé au Congrès de Versailles elle est résolument moderne. S'il est un modèle qui n'est pas adapté tant il génère chaque jour davantage d'exclus et de laissés pour compte, il s'agit bien du modèle économique et social que vous nous imposez, qui lui n'a rien de moderne et nous renvoie aux conditions d'un autre âge quand le travailleur allait vendre sa force de travail sans aucune garantie ni protection.

Sur ce sujet de l'exclusion et de la pauvreté l'UDFO Dordogne, comme beaucoup, a été particulièrement choquée par vos propos sur le pognon de dingue que coûtent les minimas sociaux sans parvenir à endiguer la pauvreté alors que l'INSEE a démontré récemment que sans eux 22% de la population française vivrait sous le seuil de pauvreté contre 14% aujourd'hui.

Si un pognon de dingue est dépensé soit disant de manière inefficace, il se trouve plutôt du côté des dispositifs d'optimisation fiscale, ou bien encore du côté des milliards d'euros donnés aux entreprises sans contrepartie de la moindre création d'emploi.

Au lieu de ces propos et cette politique profondément injuste et stigmatisante à l'égard de tous ceux qui n'ont pas les moyens, les renvoyant à la responsabilité de leur propre sort, il serait nécessaire de lutter véritablement contre les inégalités, pour toujours plus de justice sociale et cela passe nécessairement par une plus juste répartition de la richesse produite vers ceux qui la produisent. L'UDFO Dordogne conteste la théorie des "premiers de cordée" et considère que dans leur course irraisonnée pour aller plus haut il y a longtemps qu'ils ont coupé la corde.

L'UDFO Dordogne se fait l'écho de l'Union de retraités FO Dordogne qui ont rencontré les parlementaires avant le vote de la loi pour exprimer leur désaccord total avec les mesures les concernant et tout particulièrement l'augmentation de 1,7 point du taux de CSG. La loi a été votée, mais les retraités restent totalement opposés et exigent désormais une loi de finances rectificative pour annuler l'augmentation de la CSG.

Contrairement aux explications données, des retraités touchant de très faibles pensions sont passés de l'exonération de CSG (+ CRDS et CASA) au taux plein en raison de la modification de la règle d'éligibilité. Dans leur vie quotidienne, les retraités subissent de plein fouet les conséquences de la régression des services publics et de la difficulté croissante à les contacter, en particulier pour ceux qui ne disposent pas d'un accès internet et/ou de l'autonomie de déplacement. L'accès aux soins illustre parfaitement cette situation, un peu plus insupportable chaque jour.

L'absence de revalorisation des pensions et retraites et l'augmentation des dépenses contraintes ne font qu'accroître la perte importante de revenus pour le "reste à vivre".

Les retraités FO Dordogne demandent l'annulation de l'augmentation de la CSG et l'augmentation de toutes les pensions et retraites !

L'UDFO Dordogne à nouveau inquiète sur la méthode consistant à s'appuyer sur une consultation populaire en ligne condamne tout projet qui viserait à retarder l'âge légal de départ à la retraite et à la diminution des pensions.

L'UDFO Dordogne réaffirme son attachement au système de retraite par répartition fondé sur la solidarité intergénérationnelle et exige le maintien du régime général, du régime agricole, des retraites complémentaires, des régimes spéciaux. Elle rejette le projet gouvernemental de régime universel de retraite par points.

Je terminerai en disant, Monsieur le Président, combien l'UDFO Dordogne est fière d'appartenir à ce que vous appelez l'ancien monde. Celui d'un modèle social porteur des valeurs d'égalité républicaine et de solidarité, héritière d'un système de protection sociale collective gagné de haute lutte par nos anciens aux antipodes de l'individualisme violent, véritable loi de la jungle, vers lequel votre gouvernement veut nous entraîner.

Ne voyant désespérément pas la seconde jambe sur laquelle votre politique devait avancer et consciente que rien n'a été obtenu sans un réel rapport de force, l'UDFO Dordogne appellera résolument les travailleurs, actifs retraités, sans emploi ainsi que la jeunesse à la résistance contre toutes les contre-réformes annoncées et à la reconquête des droits qui nous ont été confisqués.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

**LE SECRETAIRE GENERAL
PIERRE COURREGES-CLERCQ**